



## MERCI POUR VOS DONNS



Un très grand merci à vous toutes et tous qui avez participé à la collecte de produits d'hygiène et de beauté féminine. Durant tout le mois d'avril, nous avons eu le bonheur de voir que nombre d'entre vous ont été sensibilisés à ce problème. Comme convenu cette collecte sera redistribuée aux femmes dans le besoin au travers du Secours populaire et des Restos du cœur. Merci encore pour elles.

## Conseil Municipal du 10 avril 2019

### Principales décisions prises

- \_ Attribution d'une subvention de 350€ à l'Association Communale de Chasse Agréée.
- \_ Affectation du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) de 11 897 € pour des travaux de voirie sur la route de Pont Castel et la petite route de Boutric.
- \_ Convention avec le SDIS pour le contrôle des poteaux incendies : contribution financière payée par la CCM
- \_ Taux 2019 des trois taxes

Taxe Habitation (TH)	20,74
Taxe Foncier Bâti (TFB)	22,61
Taxe Foncier Non Bâti (TFNB)	51,85

### \_ Vote du Budget 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
<b>DEPENSES</b>	<b>764 171,58 €</b>	<b>RECETTES</b>	<b>764 171,58 €</b>
011 Charges à caractères général	174 986,65 €	002 Excedents antérieur 2018 reporté	117 171,58 €
012 Charges de personnel	210 000,00 €	70 Produits Sce Domaine et Vtes diverses	29 000,00 €
022 dépenses imprévues	15 000,00 €	72 Travaux en régie	5 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	330 184,93 €	73 Impôts et Taxes	180 000,00 €
65 Autres charges de gestions courante	25 000,00 €	74 Dotations, Subventions, et Participations	168 000,00 €
66 Charges financières	9 000,00 €	75 Autres Pdts de gestion courantes	15 000,00 €
67 Charges exceptionnelles		7788 produits exceptionnels (assurance incendie)	250 000,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
<b>DEPENSES</b>	<b>859 525,93 €</b>	<b>RECETTES</b>	<b>859 525,93 €</b>
24 - VOIRIE	79 765,00 €	FDAEC	11 897,00 €
25-Acquisition Matériel	20 000,00 €	Virement de la section fonctionnement	330 184,93 €
aires de jeux	500,00 €	FCTVA	30 000,00 €
Batiments communaux	104 260,93 €	Emprunt	200 000,00 €
Informatique	5 000,00 €	1068 affectation résultat	16 816,90 €
ADAP hors gravettes	30 000,00 €	excédent investissement reporté	270 627,10 €
Programme Incendie (reconstruction + ada)	350 000,00 €		
Eclairage public	15 000,00 €		
Epicerie	225 000,00 €		
tx en régie	5 000,00 €		
Opérations Financières (dette en capital)	25 000,00 €		

A noter l'inscription budgétaire du projet épicerie.

## INFOS DIVERSES

### Dossier incendie



Le traitement de ce dossier a été bien trop long. Nous avons exprimé plusieurs fois notre mécontentement à certains intervenants et la mise en faillite d'une des entreprises n'a pas arrangé les choses.

Il faut parfois savoir être patient !

\_ Concernant le complexe des Gravettes, la Commission de sécurité est programmée pour le 21 juin. Nous vous rappelons que tout l'ensemble (étage compris accessible par ascenseur si besoin) sera aux normes pour accueillir du public. Les nouveaux meubles de la bibliothèque devraient être montés et installés début juillet.

\_ Concernant le Restaurant, sa réouverture est prévue pour Septembre. Cédric ORDAX revient et s'en réjouit.

Nous inaugurerons tout cela normalement en fin d'année. Pour rappel, les plans des travaux sont visibles depuis le site internet de la commune.

### Commémoration du 8 mai

Malgré la pluie, nous étions assez nombreux, membres du CMJ, élus et administrés à braver le mauvais temps afin de commémorer l'armistice du 8 mai 1945. Lors de son discours à la salle des Gravettes, M. le Maire rappela que la paix, la démocratie, le respect de l'autre et la tolérance, sont des combats quotidiens qu'il nous faut constamment mener et qu'un des chemins pour y arriver est la lutte contre l'égoïsme. Il eut aussi une pensée amicale, pour M. COULOUREAU Henri, Président des Anciens combattants, absent pour raison de santé.



### Rénovation de la petite cour de l'école maternelle



Fruit d'un partenariat entre la CCM et le PLIE (Plan Local pour l'insertion et l'emploi) des Graves et avec le soutien financier du Fonds Social Européen, les chantiers d'insertion organisés sur le territoire, contribuent pleinement à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi. Le chantier d'insertion "restauration du petit patrimoine bâti" qui intervient sur l'ensemble des communes pour restaurer les puits, lavoirs, croix et autres ouvrages patrimoniaux, a refait la petite cour de notre école maternelle et s'attaque maintenant à l'entretien des cales de notre port.

### Gestes qui peuvent sauver.

Ce mardi 4 juin à 18h30, Elodie, infirmière en réanimation cardiaque, formatrice aux gestes d'urgences, et nouvelle habitante de notre village, a gentiment et gracieusement initié du personnel communal, des élus et deux administrés volontaires, aux gestes de premiers secours. Les consignes essentielles et explications données, puis les démonstrations faites, les exercices pratiques sur mannequin se sont enchaînés, avec si nécessaire l'utilisation du défibrillateur communal. En suivant de nombreuses questions pertinentes furent posées, auxquelles Elodie répondit avec toutes les précisions nécessaires. Une heure très instructive, dans une ambiance très sympathique, qui sauvera peut-être un jour une vie.

Si vous êtes, vous aussi, intéressés par cette formation, faites le savoir au secrétariat de Mairie.



**Ces nuisances sonores qui troublent la quiétude de notre village, qui exaspèrent et contre lesquelles il nous faut constamment faire des piqûres de rappel.**

#### *Jardinage et bricolage*

Les beaux jours arrivent et pour certains nous avons une envie printanière de jardinage, et de bricolage. Mais attention, certaines règles sont à suivre, afin de respecter la tranquillité et le repos de tous ! Pour rappel tondeuses, perceuses, tronçonneuses, scies mécaniques, etc., ne sont autorisées que les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Tous feux sont également interdits par règlement départemental, y compris le brûlage de déchets verts, et sont passibles d'une forte amende. Bons travaux d'extérieurs à toutes et tous !

#### *Nos amis les chiens*

Quelques petits aboiements de temps en temps, c'est tolérable. Mais quand ils deviennent trop forts, trop répétitifs ou continus, que ce soit la nuit ou le jour, ils ne sont ni supportables, ni acceptables.



---

#### **Raccordement du village au réseau FIBRE**

Là aussi les travaux ont encore pris du retard. Les explications données sont les difficultés à franchir les ouvrages hydrauliques. **Les premiers abonnements sont donc encore repoussés et sont prévus pour la mi-septembre.**



---

#### **Travaux sur les digues**

La campagne côté Ferrand est commencée. Les images ci-dessous parlent d'elles-mêmes. Merci aux propriétaires riverains, pour leur compréhension : MM FORT, KADOUR, MOUNE, VIENNOT.



## AJC : journée des adhérents

L'ASSOCIATION des JEUX et de la CULTURE a organisé sa journée annuelle des adhérents le dimanche 19 mai dernier. Seule une vingtaine d'âmes y a participé ! Nous aurions aimé y être plus nombreux mais en tout cas l'ambiance fut fort agréable.

Bâti sur le type auberge espagnole, le repas fût à l'image de nos membres ; varié et d'origines multiculturelles. Des Samossas aux sushis, de la salade niçoise au gâteau portugais tout était parfait.

Mais avant tout, nous avons apprécié un vrai moment d'entente et de partage dans le jeu comme dans la joie. Nous invitons tous nos membres à faire de même l'année prochaine !



## Comité des Fêtes : Bilan de la fête

Juste quelques petites gouttes de pluie le lundi, température un peu frisquette, une bonne ambiance, une nouvelle équipe soudée, un bon résultat financier.

Voici quelques impressions de membres du Comité des Fêtes.



\_ Au cours de ce week-end-là, j'ai failli baisser plusieurs fois les bras; mais il y'a toujours eu cette petite voix qui me chuchotait. « Ne lâche pas, avec la super équipe et les bénévoles qu'il y'a on y arrivera »

\_ Pour ma part, mon ressenti de la fête est un grand moment de convivialité avec les gens du village et entre nous, et malgré le travail énorme et la fatigue due au manque de sommeil, on a su faire preuve d'une grande solidarité et on s'est soutenus dans les bons comme dans les moments plus difficiles.

\_ Il y a un an le Comité des Fêtes était en sommeil. Des anciens sont revenus, des nouveaux sont arrivés et chacun a dû trouver sa place et la fête a été belle.

\_ Malgré un comité des fêtes renouvelé et encore un peu inexpérimenté, nous ne pouvons tirer qu'un bilan positif de

cette manifestation. D'abord la cohésion et la bonne volonté des membres du comité qui ont jeté toutes leurs forces dans l'organisation afin que cette fête soit un moment de plaisir et de joie pour tous. Ensuite tous les gens du village qui ont su profiter, s'amuser et s'impliquer en partageant leur bonne humeur pour faire de cette manifestation un moment privilégié pour tous, et nous ne les en remercieront jamais assez. Bien sûr tout n'a pas été parfait, quelques couacs, mais nous demandons aux quelques mécontents un peu D'INDULGENCE. Au lieu de parfois malhonnêtement profiter, ou critiquer (parfois méchamment), qu'ils viennent discuter, pourquoi pas participer, et amener les compétences qu'ils ont. Nous ne sommes que des BÉNÉVOLES !! En tout cas merci à tous, et à bientôt le plaisir de nous retrouver lors de notre marche nocturne et faire de cet évènement un moment convivial et festif.

\_ Nouvelle arrivée au Comité des Fêtes et arrivée à Isle Saint Georges depuis pas si longtemps que ça. Ses fêtes sont à l'image de ce petit village : accueillant, et convivial. Des moments de partage et de joie pour les grands et les petits. Ce n'est pas partout qu'on peut profiter de fêtes avec autant d'activités et de bonne humeur ! C'est une vraie chance qu'il faut savoir apprécier

**Pour rappel, réunion d'organisation pour la rando le samedi 15 juin à 10h30, derrière les Gravettes.**

*agenda*

**Vendredi 14 juin,  
à compter de  
16h30, fête de  
l'école.**

**Samedi 29 juin, à compter de 18h,  
11<sup>ème</sup> édition de la randonnée nocturne.**

Edité à 300 exemplaires, Responsable de la publication : Jean-André LEMIRE, Rédaction : Elus et secrétariat  
Photographie : Marc JANTIN, élus et associations, Imprimé et distribué par nos soins

Prochaine parution prévue en septembre 2019